

PETIT OU GRAND, UN DÉBAT PERMANENT

Relier les habitants en leur permettant de (mieux) vivre ensemble, jeune institution, l'Agglo s'est, rapidement, faite une place privilégiée dans le paysage institutionnel régional. Dans un grand débat permanent, dans une forme moderne de démocratie participative, elle a associé dans ses choix la totalité des quarante-huit communes qui la composent.

La crise de représentativité qui secoue la France depuis plusieurs mois vise sans doute davantage les échelons supérieurs du pays, elle appelle, cependant, des réponses concrètes en matière d'efficacité territoriale et de justice sociale. Le mérite de l'intercommunalité reste, justement, d'avoir construit des projets dans lesquels chacun s'est reconnu et d'avoir lancé, à l'exemple de la Maison de santé de Sinceny, une série de chantiers, si ce n'est communs à toutes les communes, du moins à la majorité d'entre elles.

La modernisation des transports en commun répond autant à une indispensable transition énergétique et solidaire qu'à la préservation du pouvoir d'achat des familles. De la même manière, l'amélioration de l'habitat ne peut être laissée au seul bon vouloir des bailleurs, privés ou publics.

Dans le même souci, le développement économique s'appuie à la fois sur une politique partagée d'immobilier industriel, artisanal et commercial, d'accueil des entreprises et d'accompagnement de leur développement sur des parcs d'activités que sur une redistribution décidée en faveur de nouveaux services communautaires : éducatifs, de redynamisation des centres bourgs et des cœurs de ville, de valorisation des déchets ou d'une connexion numérique opposée à une déconnexion technocratique devenue insupportable.

Aujourd'hui, l'Agglo souhaite tout autant répondre aux besoins de santé en matière de démographie médicale que de téléconsultation et de télémédecine. Non pas au profit de quelques-uns, mais au bénéfice de tous.



HIER

LE RAPPORT SUR LA POLITIQUE DE LA VILLE ADOPTÉ

Obligatoire depuis la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 Février 2014, le rapport 2017 sur la politique de la ville vient d'être adopté par le Conseil communautaire. Il détaille l'ensemble des opérations menées en faveur des quartiers prioritaires, de la Résidence à Chauny, Roosevelt-Rebequet à Tergnier et de l'Artilleur à La Fère.



Quartier prioritaire la Résidence à Chauny



Quartier prioritaire l'Artilleur à La Fère

AUJOURD'HUI

UN CLUB D'ENTREPRENEURS DE LA SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE



C'est officiel! En attendant quinze nouvelles inscriptions, quatre entrepreneurs locaux Stéphan Cayet (Celdran, Smit, Deboffles, Saft), Yves-Marie Guyot (Cediac), Abdeslam Koulouh (AK Group) et Jean-Luc Poix (Maguin) ont créé le premier club de la sous-traitance industrielle du Chainois. Leurs objectifs? Fédérer les énergies locales, promouvoir le territoire et valoriser les métiers de l'industrie.

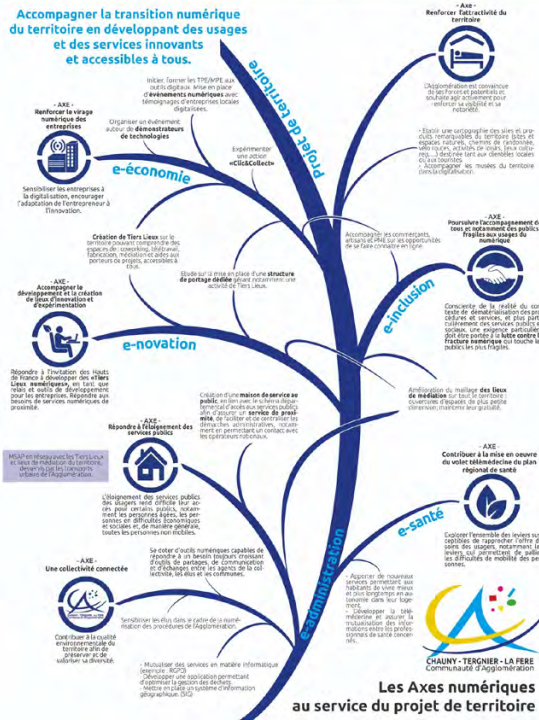
DEMAIN

LES TARIFS DES TRANSPORTS À COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2019

À compter du 1^{er} septembre 2019, sur le réseau de transport de l'Agglo, le prix du ticket à l'unité restera fixé à 1,10 € (2 € pour un A/R) et la carte de 10 voyages à 9 €. Le prix de l'abonnement libre circulation cessible mensuel demeurera à 30 € et le Pass Actif Mensuel à 22 €. Il en coûtera 18 € pour l'abonnement jeune mensuel. Deux nouveaux titres sont, par ailleurs, créés pour les titulaires d'une carte d'invalidité à partir de 80 %. La gratuité des transports scolaires est par ailleurs maintenue.



FEUILLE DE ROUTE DU NUMERIQUE



UNE FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE POUR UNE AGGLO CONNECTÉE

Afin de réduire la fracture numérique et en renforçant l'attractivité du territoire, l'Agglo souhaite développer l'usage et les services innovants pour les rendre accessibles à tous. Adoptée à l'unanimité du Conseil communautaire, cette feuille de route s'inscrit dans le projet de territoire voté en décembre 2018. Renforcer le virage numérique des entreprises, accompagner le développement et la création de lieux d'innovation et d'expérimentation, poursuivre l'accompagnement de tous et notamment des publics fragiles, répondre à l'éloignement des services publics : l'Agglo entend devenir une collectivité connectée, mais, également, promouvoir la télémédecine en liaison avec le Plan régional de santé.

INSTALLATION DE NOUVEAUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Nouveau maire d'Amigny-Rouy, Joël Duheny vient d'être installé au sein du Conseil de l'Agglo en remplacement du regretté André Didier. Il aura pour suppléant le 1er adjoint de la commune, Théo Martin. Auparavant suppléant, Jean-Claude Debonne devient délégué titulaire de Saint-Nicolas aux Bois en remplacement de Claude Denis, démissionnaire. Dominique Lefèvre siègera, désormais, en suppléant de M. Debonne.

PAS D'AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ

Adoptés pour l'année 2019, les taux d'imposition intercommunaux ne bougeront pas. Ainsi en a décidé le Conseil communautaire. Les pourcentages 2018 seront donc reconduits. A savoir 9,41 % pour la taxe d'habitation, 2,38% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 8,44% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties, 24,87% pour la cotisation foncière des entreprises et 7,36% pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

DES SOLUTIONS À LA SÉDENTARISATION DES GENS DU VOYAGE

La sédentarisation des gens du voyage ne peut s'effectuer que dans la transparence et le respect. Dans le cadre de la révision du Schéma départemental, un premier diagnostic a fait apparaître que plusieurs aires d'accueil, notamment celle de l'Agglo à Oignes, rencontraient des phénomènes de sédentarisation problématiques. Cofinancé par le Conseil départemental et l'Etat, un prestataire extérieur réalise donc une mission de Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) pour, justement, accompagner les gens du voyage désireux de se fixer.



LA COMPÉTENCE SCOLAIRE ÉTENDUE À VILLEQUIER-AUMONT

Plusieurs localités de l'ancienne communauté de communes de Chauny-Tergnier ont demandé à l'Agglo d'étudier les conséquences financières d'un éventuel transfert de leurs établissements scolaires. Réalisée par le cabinet « Chalenges publics », une première étude a permis d'estimer les conséquences et les coûts de ce transfert. De même, afin de permettre à chaque commune de se prononcer en toute connaissance de cause, le cabinet « Prima Ingénierie » a évalué le coût du renouvellement des écoles concernées.



Au final, seul le Conseil municipal de Villequier-Aumont a confirmé son souhait de transférer ses équipements scolaires à l'agglomération. Le 8 avril, le Conseil communautaire a répondu favorablement à sa demande. À compter du 1er septembre 2019, la compétence relative à l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire intégrera donc l'école maternelle et élémentaire de Villequier-Aumont, sous réserve de l'accord de la majorité qualifiée des communes membres de l'Agglo.

L'AGENDA

- Mercredi 24 avril, de 9h à 17h :** Formation des membres de la CLECT.
- Mercredi 24 avril, 18h30 :** Présentation aux élus et artisans des programmes OPAH/RU et PIG.
- Vendredi 26 avril, 10h :** Réunion déchets ménagers, gestion des points d'apport volontaire.
- Vendredi 26 avril, 14h30 :** COPIL Contrat de ville.
- Lundi 29 avril, 14h30 :** Réunion avec le Secrétaire général de la Préfecture – OPAH/RU Coordination avec le Pôle Départemental de lutte contre l'habitat indigne.
- Jeudi 2 mai, 9h30 :** Territoires d'industrie, échanges avec les partenaires régionaux
- Mardi 7 mai, 10h :** Réunion de concertation expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée ».
- Jeudi 9 mai, 9h30 :** Groupe de travail Plan d'action foncière.
- Lundi 13 mai, 18h :** Bureau communautaire.
- Mardi 14 mai, 9h30 :** Bureau de l'Entente Oise Aisne.
- Mardi 14 mai, 18h :** Réunion transports scolaires avec les collèges et lycées sur la préparation de la rentrée 2019/2020.
- Mercredi 15 mai, 9h30 :** Réunion de travail sur le règlement d'intervention habitat.
- Mardi 21 mai, 18h :** Réunion transports scolaires avec les regroupements scolaires sur la préparation de la rentrée 2019/2020.
- Jeudi 23 mai, 9h30 :** Réunion transfert de la compétence eau et assainissement.
- Jeudi 23 mai, 12h30 :** Réunion sur la Maison de santé Saint-Gobain.
- Lundi 27 mai, 14h30 :** Commission DETR en Préfecture.

